Fussballverband
Association de football
Bern Jura

Rapport annuel

football.ch/fvbj

2018


JAKO
ikaBau
Burkhalter

Table des matières

4	Rapport du président	
8	Rapport du secrétariat	
10	Rapports	Département de jeu
13		Seniors
14		Commission disciplinaire
16		Commission des terrains de jeu
18		Directeur technique
20		Commission des arbitres
22	Finances	Rapport financier
26		Bilan / Compte de résultat
28		Budget

Rapport du président

Sommes-nous satisfaits de l'année footballistique 2018 ?

Nous évaluons l'année footballistique 2018 selon les mêmes critères que l'année précédente.

1. Le football suisse se porte bien.
2. Le football au sein de l'AFBJ va bien.
3. Les clubs, les joueurs, les arbitres et les membres des clubs de l'AFBJ se portent bien.

1. Le football suisse se porte bien

L'Equipe nationale Suisse a disputé la CM 2018 en Russie, elle s'est qualifiée pour les huitièmes de finale, pour moi une affaire réjouissante. Reste à savoir ce qu'il serait advenu si toute la Suisse c'était concentrée davantage sur le match contre la Suède et si l'équipe avait été mieux protégée contre les attaques politiques et journalistiques. Essayons de tout mettre en œuvre afin que lors d'un prochain «incident» cela se passe mieux. L'Equipe nationale Suisse va encore disputer de nombreux matchs et je me réjouis à cette idée. Celui qui a assisté au match contre la Belgique comprend certainement de quoi je veux parler. Je suis vraiment très heureux et j'attends avec impatience la phase finale de la «Nations League» qui aura lieu au Portugal où la Suisse disputera le tournoi final en compagnie du Portugal, des Pays-Bas et de l'Angleterre, tout simplement magnifique. J'ai également suivi avec un grand intérêt les matchs de l'équipe nationale féminine. J'aurai tellement aimé pouvoir féliciter tous les responsables ainsi que l'entraîneur national démissionnaire Martina Voss-Tecklenburg pour une qualification au tournoi de la CM de 2019 en France! Nous souhaitons aux deux équipes nationales avec leurs jeunes joueuses et joueurs plein succès et de la témérité.

Les attaques contre la direction de l'équipe nationale et de l'ASF ont provoqué passablement de discussions. J'aimerai faire prendre conscience à tous les détracteurs, en particulier aux journalistes ce que l'ASF a réalisé ces dix dernières années et qu'elle a pu fêter d'énormes succès, aussi bien au niveau sportif, que financier et que celui des structures. De tels succès ne tombent pas simplement du ciel, ils nécessitent de solides connaissances techniques ainsi que l'engagement de nombreuses personnes différentes. Je remercie toutes les personnes concernées pour leur énorme engagement durant cette période.

2. Le football au sein de l'AFBJ va bien

Le BSC Young-Boys est champion de Suisse, magnifique et en plus une victoire acquise de manière souveraine. Le FC Thun a réussi à se stabiliser et il a atteint ses objectifs. Nous souhaitons aux deux équipes de pouvoir continuer à surfer sur la vague du succès encore pendant longtemps.
Dans notre région, les clubs suivants ont pu fêter des succès exceptionnels:

- FC Münsingen, promotion en Promotion League.
- Le FC Biel-Bienne est promu en 1ère ligue, il est éliminé de justesse par YB lors du premier tour principal de la Coupe Suisse.
- Le FC Langnau remporte la coupe bernoise.
- Le FC Steffisburg est promu en 2e ligue régionale, ceci pour la première fois au cours des 60 ans d'existence du club.
- Le FC Moutier (2e ligue inter-régionale) atteint même le 2e tour principal de la Coupe Suisse et perd contre le FC Thun 1:3 devant 1'800 spectateurs.
- Le FC Bosporus (fondé en 1972 à Berne par des immigrés turcs) est promu en 2e ligue régionale.

Le championnat s'est déroulé pratiquement sans événements indésirables. Une fois de plus, nous avons constaté que la pyramide dans les différentes ligues présentait un nombre d'équipes trop élevé en 3e ligue, situation que nous devrons absolument corriger.


joma
HOTEL
ÖNBÜHL

3. Les clubs, les joueurs, les arbitres et les membres des clubs au sein de l'AFBJ se portent bien

Les réactions que nous recevons des sous-associations sont analysées et discutées au sein des Commission et du Comité. Il y a toujours de nouvelles questions et de nouveaux problèmes qu'il s'agit de débattre et de clarifier.

Le Comité, le secrétariat et les Commissions s'attachent à liquider les travaux rapidement, objectivement et de manière compétente. Nous remercions tous les fonctionnaires travaillant dans les clubs pour l'excellente collaboration. Nous tentons sans cesse de nous améliorer et d'aborder de manière toujours plus professionnelle la formation des joueurs, des entraîneurs et des arbitres. Nous voulons assurer un déroulement des compétitions irréprochable. Nous prenons soin de nos finances. Nous voulons soutenir les arbitres dans leur fonction. Nous prenons très au sérieux les préoccupations des clubs et des membres, votre avis est très important pour nous. Nous respectons les règlements et veillons à leur application équitable. Les rapports annuels des départements et du secrétariat AFBJ ci-joints vous donnent une idée encore plus approfondie en ce qui concerne les différentes affaires.

Le fairplay ainsi que le comportement sur et autour des terrains de jeu sont très importants pour l'AFBJ. Nous appelons toutes les personnes concernées à s'engager pour un comportement correct sur et autour des terrains de football.

Il y a une année nous avons commencé à démontrer les possibilités de Clubcorner aux fonctionnaires des clubs à l'occasion de manifestations d'informations et de présenter les modules de formations pour le développement des clubs et de l'infrastructure. Nous allons étendre ces réunions et nous rendrons visite aux clubs dans les régions.

AFBJ – Objectifs 2018 :

- Préparer les modifications au Règlement des taxes et des amendes en vue de l'AD du mois de novembre.
- Introduction du concept en vue de l'acquisition de fonds.
- Dans le domaine technique, mise en œuvre du projet «Aujourd'hui pour demain».
- Séances d'information de l'ASF relatives aux «Infrastructures», et à la «Protection des enfants et des adolescents».
- Séances d'information AFBJ relatives à «Clubcorner, administration des clubs», «Finances, AVS, accidents professionnels et non professionnels, indemnités».

Le règlement des taxes et des amendes a été mis en vigueur dans sa forme modifiée par l'AD du mois de novembre.

Le concept relatif à l'acquisition de fonds supplémentaires est en élaboration, Nino Haldemann a suivi une formation en marketing et a repris les commandes de ce projet.

Patrick Bruggmann a lancé le projet «Aujourd'hui pour demain» et il rendra régulièrement visite aux régions.

Nous avons organisé des réunions d'information au secrétariat, elles ont toutes été très bien fréquentées. Nous allons organiser d'autres sessions de formation et réunions d'information dans les régions.

AFBJ – Objectifs 2019 :

- Pyramide 5e ligue – 2e ligue.
- Organisation du Département technique.
- Nouvelle organisation ASF.
- Plans de relève.
- Manifestations d'information AFBJ «Clubcorner, administration des clubs», développement des clubs, infrastructure dans les sous-associations.

Je remercie toutes les instances de l'ASF, de la Ligue Amateur, des Associations régionales, des sous-associations et les clubs pour le large soutien et l'excellente collaboration.

J'adresse un grand merci à Peter Gilliéron, Dominique Blanc et à tous les présidents des Associations régionales pour leur engagement pour le bien du football Suisse. Mes remerciements s'adressent également à Eliane, à tous mes collègues du Comité et en particulier à notre vice-président Achim Faul pour leur soutien et l'excellente collaboration.

Un grand merci au secrétariat, à Marco Prack et à tous ses collaborateurs pour l'excellence du travail fourni au cours de l'année.

Je souhaite une formidable année 2019 remplie de fair-play à tous les clubs, arbitres, fonctionnaires et passionnés de football.

Peter Keller
Président FVBJ/AFBJ


adidas
adidas

Rapport du secrétariat

Rétrospective de l'année

Le secrétariat reprend le travail le mardi 7 janvier 2018. Au début de l'année, nous effectuons les travaux usuels en alternance. En ce qui concerne les compétitions il s'agit de traiter et de vérifier toutes les annonces d'équipes subséquentes, concernant les finances d'effectuer le paiement des frais et indemnités annoncées par tous les fonctionnaires et pour l'administration des arbitres il s'agit de préparer les premiers cours qui se déroulent déjà au mois de janvier. Cette année également, en signe de reconnaissance pour l'excellente collaboration, nous nous réjouissons d'inviter toute l'équipe de l'ICT de l'ASF à un repas commun. Pour le fonds du sport Berne une importante manifestation d'information a lieu, ceci avec l'objectif de préparer toutes les associations à la documentation électronique, qui sera obligatoire à partir du 01.01.2019. Le 20 janvier se déroule comme d'habitude la fête de l'AFBJ. Cette année, pour la première fois dans le Jura, plus précisément au Cinémont à Delémont. En honneur de la CM nous choisissons le thème de la Russie. Outre les invités d'honneur de l'ambassade de Russie nous saluons également de nombreux hôtes de l'AJF. Les champions suisses de pole-dance ainsi que la musique populaire russe qui accompagne le repas produisent leur effet.

Le changement de notre installation de téléphonie constitue le point fort du mois de février. Nous nous débranchons du réseau de la maison des Sports et pour nous brancher à la téléphonie Internet de l'ASF. Au cours du deuxième mois de l'année, comme toujours, nous terminons le bouclement des comptes de l'année précédente et préparons les documents en vue de la révision des comptes prévue le 15.02.2018. Nous planifions différents ateliers avec l'ASF qui sont placés sous le titre de manifestations d'informations pour les clubs. La première assemblée de sous-association se déroule à St-Ursanne dans le Jura. Jacky Borruat est désigné nouveau président de l'AJF et devient ainsi automatiquement membre du Comité de l'AFBJ.

Des entretiens ont lieu avec l'ASF concernant l'organisation éventuelle des tournois de qualification de l'UEFA U19 dans notre région. Au milieu du mois, Peter Keller et Marco Prack prennent part à la première séance de l'entente D-CH. Le 21 mars 2018 toute l'équipe du secrétariat prend part à l'atelier d'ICT ASF. L'échange d'idées au niveau interrégional constitue toujours un enrichissement pour les participants. Vers la fin du mois débute le tour de printemps. Parallèlement débutent les travaux en prévision de l'assemblée des délégués, comme par exemple la publication des rapports annuels et des comptes de l'AFBJ 2017.

Suite à la démission de Ruedi von Gunten en tant que responsable du département de l'organisation des compétitions nous mettons tout en œuvre pour trouver rapidement un successeur. Divers entretiens de recrutement ont lieu. Nous nous réjouissons d'avoir trouvé en la personne de Thomas Stupp un successeur compétent. A la mi-avril, Peter Keller et Marco Prack participent à la conférence des présidents de la Ligue Amateur. Le 27 avril 2019 se déroule la 60e assemblée générale ordinaire des délégués de l'AFBJ. Nous nous réjouissons particulièrement de pouvoir saluer Roland Ruchti en tant que nouveau membre honoraire.

Au mois de mai les compétitions se déroulent à plein régime. Grâce au temps stable il n'y a pratiquement pas de matchs renvoyés. Le championnat national se termine un peu plus tôt cette année en raison de la CM en Russie. Le dernier tour de la SL se dispute déjà le 19 mai 2019. Conformément aux objectifs annuels, à la fin du mois de mai, nous invitons tous les nouveaux sponsors acquis par l'AFBJ à la finale de la Coupe Suisse à Berne. Les attentes sont naturellement élevées, que le champion suisse le BSC Young Boys réalise le doublé. En fin de compte le match se termine par un 2 : 1 en faveur du FCZ !

Tout le monde se réjouit à l'idée du championnat du monde qui débute ce mois. Cette période correspond également à celles des promotions et relégations. Les matchs de barrage de 3e ligue sont toujours particulièrement prisés. Au début du mois de juin nous emmenons nos membres honoraires d'abord au Flughafen de Belp dont nous découvrons les coulisses. Après un apéritif convivial nous rejoignons le Belpberg où sera servi le repas du soir. Cette année, les journées des finales de la coupe bernoise ont lieu à Zollikofen. Le temps magnifique permet de mener à bien ces journées avec succès.

Nous nous trouvons en pleine pause estivale ! Mais il ne peut en être question de temps d'arrêt, car durant cette courte période il s'agit encore de boucler les états financiers de la saison écoulée et de terminer les préparatifs en vue de la nouvelle saison. Par chance nous disposons à nouveau d'un stagiaire venant du centre de formation continue de Berne, il s'agit de Fabio Longo qui nous soutient de manière

efficace. En plus, ce mois nous sommes en mesure de conclure une affaire gênante qui nous occupait depuis plusieurs mois. Il s'agit en l'occurrence d'une personne qui a insulté, offensé plusieurs clubs, des entraîneurs et l'association au moyen de lettres anonymes. Les travaux préparations pour la nouvelle saison prévoient également la centralisation de l'administration des cours des arbitres. Dans l'intervalle la CM en Russie est également terminée. Au secrétariat, les performances de notre équipe nationale sont jugées de manière différenciée. A la fin du mois de juillet, Léonie Eggli, notre stagiaire nous quitte après une année.

Tous les compteurs sont remis à zéro, le nouveau championnat débute. Notre journée de retraite traditionnelle a lieu pour la première fois à Macolin. Du point de vue du secrétariat nous présentons la nouvelle structure d'organisation, en particulier les thèmes «Organisation des compétitions du football de base, l'organisation structurelle de l'administration des arbitres ainsi que la création du domaine d'activité «Marketing». Le soir nous assistons ensemble au match de coupe à la Tissot-Arena. Les Young Boys s'imposent à la dernière seconde des prolongations contre le FC Bienne sur le score de 3 : 2.

A la fin du mois d'août, Kurt Bieri et Marco Prack participent au 3e forum du sport bernois. Lors de la dernière semaine d'août, nous accueillons Dafina Azizi, qui passe une semaine au secrétariat au titre d'une semaine d'orientation.

Au début de l'automne la première prise de contact en vue de l'établissement du budget retient toute notre attention. Depuis l'introduction de l'assemblée des délégués en novembre il y a deux ans ce processus est maintenant standardisé. Le samedi 22 septembre nous nous réjouissons de l'invitation du FC Steffisburg, qui nous invite à l'inauguration de son terrain de jeu. Le dimanche suivant nous célébrons la remise du prix fair-play ensemble avec les meilleurs talents qui est sponsorisé par la «Foundation for Talents». La remise des prix a lieu au Stade de Suisse à la pause de la rencontre de SL, BSC YB contre le FC Basel. Ce fut un bon choix, en effet le résultat du match le démontre, YB s'impose par 7 : 1 !

Au début du mois d'octobre Peter Keller et Marco Prack rencontrent Heinz Moser, entraîneur de la sélection nationale des U19. Nous nous réjouissons de pouvoir convenir avec lui l'engagement de notre responsable technique Patrick Bruggmann, en tant qu'assistant de l'équipe nationale U16. Patrick Lehmann commence son dernier engagement au service civile, il sera absent jusqu'au mois de janvier 2019.

Le tour d'automne se termine déjà au début du mois de novembre. Néanmoins chez nous l'animation reste importante. A partir de ce mois nous avons un nouveau bailleur. Nos locaux appartiennent à partir de maintenant à l'entreprise Sahli AG, dont le siège central est situé juste à côté au Talgut-Zentrum. Les places de parc ainsi que l'espace de stockage restent auprès de la Haus des Sports. Lors du premier weekend déjà, Achim Faul et Marco Prack accompagnent le président à la réunion de deux jours de l'entente D-CH/I qui se déroule à Airolo. Le lundi 5 novembre Jan Brechbühl débute le travail au secrétariat, d'abord en tant que stagiaire. Le même jour, Marco Prack participe à la réunion des coaches J+S à Kirchberg, ceci afin d'assurer qu'au cours des deux prochaines années les cours J+S puissent également être annoncés et décomptés par l'association. Le 10 novembre a lieu la conférence des présidents de la Ligue Amateur, elle se déroule à Muri avec la participation de Peter Keller et Marco Prack. Dans le courant de ce mois sont installés les nouvelles imprimantes et copieurs. Ainsi, nous sommes parés pour l'avenir.

Vers la fin du mois de novembre nous participons au 2e atelier organisé par l'ICT ASF. A cette occasion nous avons constaté le nouveau NIS R2, qui sera activé au cours de l'année prochaine. Le vendredi soir 23 novembre se déroule notre troisième Assemblée des délégués qui a lieu au mois de novembre, à laquelle participe «uniquement» les délégués de l'AFBJ. Le budget ainsi que différentes modifications de règlements sont acceptées.

Le dernier mois de l'année n'est du point de vue administratif pas plus calme. Il s'agit d'établir tous les décomptes, de payer tous les frais, de boucler tous les cours J+S et naturellement d'envoyer les cartes et les bons vœux. Tout de suite après le repas de Noël, que nous organisons à la suite de la dernière séance du Comité à l'hôtel National à Berne, nous partons pour Stockholm. L'équipe du secrétariat met à profit ces quelques jours en Suède pour réfléchir à l'année écoulée et planifier la nouvelle année. Le secrétariat ferme le vendredi avant Noël et reste fermé durant la période des fêtes.

Marco Prack,
Administrateur

Departement de jeu

Vers le milieu de l'année 2018 a eu lieu le changement à la direction du Département de jeu. Déjà au mois d'avril 2018, Thomas Stupp a été désigné par l'Assemblée des délégués comme nouveau responsable. Il a pu ainsi pu reprendre en toute sérénité les affaires de son prédécesseur Rudolf von Gunten.

Grâce au soutien dynamique de Rudolf von Gunten, la période de familiarisation s'est très bien déroulée. Au cours de visites lors de séances des différentes Commissions, de nombreux thèmes sont devenus plus familiers. Différentes phases d'introduction ont également eu lieu au secrétariat chez Kurt Bieri. Désormais, des séances de Département seront organisées tous les trimestres.

J'adresse un sincère remerciement aux responsables des Commissions (Rudolf von Gunten, Raffaello Pietropaolo et Patrick Remund) pour leur excellent travail. Les affaires sont très bien traitées et le soutien mutuel fonctionne de manière réjouissante.

Commission de jeu

Tour de printemps de la saison 2017/2018

Lors de la répartition des groupes en janvier 2018, quatre annonces d'équipes subséquentes de 5e ligue ont pu être réglées et intégrées dans le championnat. Lors de la reprise des compétitions prévue la dernière semaine du mois de mars, de nombreuses rencontres ont été victimes des intempéries. Une nouvelle fois un départ hésitant. Grâce à un temps très stable à partir du mois d'avril jusqu'à la fin de la saison, seul un petit nombre de matchs a dû être renvoyé pour des conditions météorologiques défavorables. Les derniers tours de championnat ainsi que les matchs de barrage ont bénéficié d'un temps très clément. Une fois de plus, les matchs de barrage pour la promotion ont rencontré un grand succès et ont été suivi par un nombreux public.

Les quatre matchs de barrage ont permis de déterminer quatre vainqueurs qui ont été promus en 2e ligue régionale :

FC Steffisburg	vainqueur du FC Wohlensee
FC Bosporus	vainqueur du FC Langnau
FC Courroux	vainqueur du FC Alle
FC Aurore Biel	vainqueur du FC Lyss a

Le FC Köniz et le FC Cornol-La Baroche ont été promus de 2e ligue régionale en 2e ligue interrégionale. Le FC Muri-Gümligen et le FC Bern ont été relégués de 2e ligue interrégionale.

A la mi-juin, la fin de la saison a été marquée par la journée des finales de la coupe bernoise. Les différentes catégories ont permis de désigner les vainqueurs suivants :

Actifs	FC Langnau (3e ligue) vainqueur du FC Nidau (2e ligue)
Jun. A	Team Untere Emme vainqueur du FC Frutigen
Jun. B	SC Worb a vainqueur du FC Bolligen
Jun. C	FC Breitenrain vainqueur du FC Worb a
Jun. D	FC Aarberg a vainqueur du Aemme Team a
Femmes	FC Bethlehem (3e ligue) vainqueur du FC Lerchenfeld (2e ligue)
Juniors filles B	FC Ostermundigen vainqueur du SC Wynau

Les clubs suivants de l'AFBJ se sont qualifiée pour la coupe Suisse 2018/2019 :

Actifs (2) :	FC Nidau (2e ligue) et FC Langnau (3e ligue)
Femmes (2) :	FC Bethlehem (3e ligue) et FC Lerchenfeld (2e ligue)

Tour d'automne de la saison 2018/2019

Peu de temps après les derniers matchs a eu lieu la formation des groupes pour la saison 2018/2019. Les nombreuses demandes particulières ont constitué un véritable défi pour les responsables de groupes lors de l'élaboration de calendrier de jeu. Compte tenu du nombre considérables de demandes individuelles, il n'est pas possible de les prendre toute en compte.

Comme lors des années précédentes, le début de la saison a été marqué par le 1er et le 2e tour de la coupe des actifs. 482 équipes (+ 25) se sont annoncées pour la coupe bernoise. Cette saison également le début de la compétition a bénéficié d'un temps magnifique. Grâce à une période prolongée de beau temps, les compétitions se sont déroulées de manière ordonnée. Le dernier tour les 3 et 4 novembre 2018 a également pu être disputé dans de bonnes conditions et seules quatre parties ont dû être renvoyées au printemps.

Pour une fois le ciel a été favorable au football. Très peu de matchs ont été renvoyés en raison de conditions météorologiques défavorables !

Thomas Stupp,
Chef Département de jeu



«Les affaires sont très bien traitées et le soutien mutuel fonctionne de manière réjouissante.»

Thomas Stupp


SPORTXX
MIGROS
adidas

Rapport des seniors

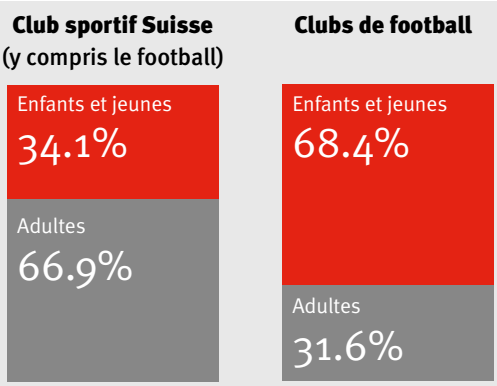
Analyse football des seniors
Phases au cours desquelles les joueuses et joueurs cessent de jouer activement :
Entre 12 et 19 ans
Entre 25 et 35 ans
A partir de 40 ans

12 ans : 17'000 licenciés
20 ans : 10'000 licenciés
30 ans : 4'000 licenciés
40 ans : 2'000 licenciés

Conclusions / Objectifs
Jouer au football toute sa vie
- Stimuler les clubs, grâce à un nombre de membres plus élevé
- Promouvoir la santé, grâce à des offres adaptée à l'âge
- Renforcer la culture des clubs, grâce à des manifestations conviviales
- Créer une sensibilité pour le football pour personnes en âge plus avancé
- Développer d'autres offres en vue de garder plus d'adultes dans le football
- Donner plus de poids au football des seniors

Un déséquilibre dans la répartition d'adultes et les enfants dans les clubs de football (1/3 contre 2/3), alors que dans d'autres clubs sportifs on peut observer la tendance contraire (1/3 d'enfants contre 2/3 d'adultes).

Peu de membres adultes supportent les charges du club !



Triple vainqueur FC Lerchenfeld
Outre la victoire en championnat AFBJ et de la coupe bernoise, les seniors 30+ ont également conquis le titre de la Coupe Suisse. Au cours d'une finale d'excellente qualité ils ont battu le FC Dornach 3 : 1.

Le dominateur de la saison écoulée a été sans conteste le FC Lerchenfeld. L'équipe a remporté les trois titres possibles, cette magnifique performance a mérité d'être dignement fêtée. Je tiens à féliciter une fois encore tous les protagonistes pour cette performance de choix.

L'Association Suisse de Football (ASF) s'est fixé comme objectif, outre différents autres thèmes, d'analyser et d'encourager le football des seniors. L'ambition étant de «Jouer au football toute sa vie». Les Seniors 50+ appartiennent également à cette catégorie, pour laquelle sera lancée à partir de la saison 2019/2020 une Coupe Suisse. Des discussions sont actuellement en cours au sein de l'AFBJ en vue de créer un instrument adéquat pour cette catégorie de jeu. Ci-après vous trouvez les chiffres relatifs à l'évaluation et l'analyse de l'ASF.

Nous informerons en ce qui concerne la marche à suivre en temps opportun.

Marco Bianchi
Responsable des eniors AFBJ

Ci-après les vainqueurs de la saison 2017/2018 :

Championnat des Seniors 30+

Demi-finale		
FC Schönbühl	FC Langenthal	2 : 1
FC Lerchenfeld	FC Schüpfen	8 : 1

Finale		
FC Lerchenfeld	FC Schönbühl	2 : 0

FC Lerchenfeld est champion AFBJ

Finale de la coupe bernoise		
FC Lerchenfeld	FC Breitenrain	2 : 0

FC Lerchenfeld est vainqueur de la coupe AFBJ

Championnat des Seniors 40+

Demi-finale		
FC Interlaken	FC Oberdiessbach	2 : 1
FC Köniz	FC Aarberg	1 : 2

Finale		
FC Interlaken	FC Aarberg	1 : 3

FC Interlaken est champion AFBJ

Finale de la coupe bernoise		
FC Weissenstein	FC Münsingen	4 : 0

FC Weissenstein est vainqueur de la coupe AFBJ

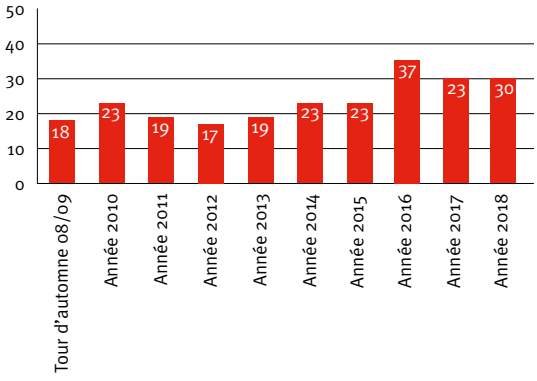
Commission disciplinaire

Lors de la coupe du monde de football en Russie, la vidéo assistance a été utilisée pour la première fois. Les arbitres de l'AFBJ et la CD ne peuvent pas (malheureusement) avoir recours à de tels moyens techniques. Dans le cadre de recours la CD a déjà reçu du matériel photographique (photos, films etc.). La prise en considération de tels documents pour le traitement d'infractions est problématique, la plupart du temps les images ne permettent pas d'évaluer clairement un comportement irrégulier. Au temps de la digitalisation, il est passionnant de voir quelle place les nouvelles technologies trouveront dans le sport de base.

La tâche la plus importante de la CD consiste au traitement des oppositions. Comment la CD procède-t-elle lors de la promulgation de sanctions pénales en première instance? La CD dépend pour l'essentiel de rapports détaillés et précis des arbitres lors de comportements irréguliers sur les terrains de football. La CD est tenue d'éclaircir les circonstances déterminantes. La CD effectue ce travail après examen du rapport de l'arbitre en auditionnant celui-ci sur les circonstances exactes de l'incident, les clubs impliqués, les entraîneurs, les joueurs et le cas échéant des spectateurs. Nous admettons l'objectivité de l'arbitre, la CD questionne cependant également les équipes concernées et d'autres parties intéressées, en vue d'accorder le droit d'être entendu aux joueurs, respectivement aux clubs accusés. La CD apprécie chaque cas de manière individuelle. Les éléments constitutifs concrets ainsi que leurs conséquences sont pris en compte dans leur intégralité et toutes les données réunies sont déterminantes pour la fixation de la sanction (suspensions, amendes etc.). En ce qui concerne la délimitation entre des cas bénins, normaux ou graves la CD dispose de directives concrètes conformément au Règlement des amendes de l'AFBJ («RA de l'AFBJ»). En cas d'infractions graves la CD à la possibilité de tripler ou en cas d'une légère infraction de réduire jusqu'à la moitié le montant des amendes. Sont exclus de cette mesure les amendes fixes lors d'avertissements. Le RA AFBJ définit la gravité des infractions, par exemple en cas de récidive ou de délit à caractère raciste.

En 2017, la CD avait prévu une révision partielle du RA AFBJ. La révision partielle avait alors été rejetée par l'Assemblées des délégués. En 2018, la CD a pris une nouvelle initiative. La révision prévoyait deux modification du RA AFBJ, d'une part celle en rapport avec la vente de boissons dans des bouteilles de verre, des verres ou des boîtes et d'autres part celle en rapport avec la mise à feu d'engins pyrotechnique, de fusées, de pétards par des spectateurs/supporters. Ces deux nouvelles dispositions doivent permettre de garantir la santé et la sécurité de tous les protagonistes. A cet égard il convient de mentionner que cette sanction ne sera que rarement appliquée dans la mesure où les clubs ne tolèrent pas de tels comportements. Les deux modifications du Règlement des amendes ont été acceptées par les délégués de l'Assemblée des délégués du 23 novembre 2018.

Comme évoqué ci-dessus, le traitement des oppositions constitue l'activité principale de la CD. Le tableau ci-après permet de suivre l'évolution des oppositions au cours des dernières années :

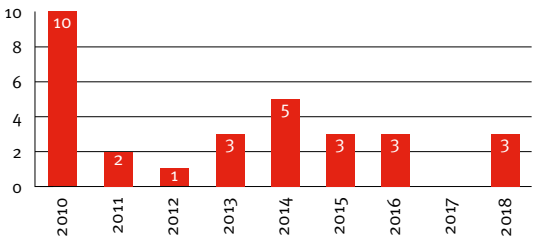


Au cours de l'année de référence, le nombre des oppositions a diminué et s'établit de nouveau à l'état de l'année 2013. En effet, au cours de 2018 la CD a traité au total 23 oppositions. L'objectif pour l'avenir devrait être le traitement de 20 oppositions par année. Pour atteindre cet objectif, nous examinerons de manière encore plus précise les événements, car ce sont souvent des différences dans la perception des faits qui sont la cause d'une opposition. Compte

tenu de cette situation, le secrétariat de l'AFBJ respectivement la CD procéderont à des vérifications préalables encore plus approfondies auprès des arbitres et des clubs concernés en cas d'incertitudes concernant les situations litigieuses.

Des 23 oppositions déposées, 11 ont été refusées, cinq oppositions ont été complètement acceptées et une l'a été partiellement. Trois oppositions ont été jugées irrecevables. Dans un cas, le club concerné a retiré l'opposition. Pour deux oppositions les décisions sont encore en suspens, des mesures spéciales d'enquête sont encore en cours. Pour l'exercice considéré, deux décisions d'opposition de la CD ont fait l'objet de recours auprès de la Commission de recours de l'AFBJ.

Lors de voies de fait particulières contre l'arbitre, la CD agit comme autorité d'investigation. Dans cette fonction la CD effectue les clarifications correspondantes et transmet ensuite les documents correspondants avec une proposition à la Commission de contrôle et de discipline de l'ASF (CCD), qui juge ensuite le cas. Au cours de l'exercice la CCD a traité trois cas. Elle a prononcé des suspensions de 18 mois à trois ans. La statistique relative au cas traité par la CCD depuis l'année 2010 se présente comme suit :



Au cours de 2018 la Commission disciplinaire n'a heureusement pas dû prononcer d'exclusion d'équipe vis-à-vis d'un club. Une menace d'exclusion est prononcée en règle générale lorsque durant un certain temps un club attire l'attention suite à des événements négatifs répétés (voies de fait contre l'arbitre et des voies de fait graves contre des adversaires etc.).

La CD est constituée de de neuf membres. Je remercie tous mes collègues ainsi que Kurt Bieri (secrétaire de la CD) pour le soutien énergique et exceptionnel au cours de l'année de référence. Au cours de cet exercice, Walter Reber membre de longue date la CD a donné sa démission de la CD. Walter Reber a fourni un travail exemplaire au sein de la CD. Son point de vue en tant qu'ancien arbitre avait une valeur prépondérante dans le traitement des cas. Cher Walter, je t'adresse nos sincères remerciements et nous te souhaitons tout de bon !

Raffaello Pietropaolo,
Responsable Commission disciplinaire

Commission des terrains de jeu

« Les éclairages artificiels avec projecteurs traditionnels présentent malheureusement des insuffisances lors des contrôles périodiques. Ceci n'est pas toujours dû à l'âge de l'installation mais bien plus au manque d'entretien. »

Patrick Remund

Le volume travail fourni chaque jour par tous les intéressés est considérable ! Cela signifie concrètement que la satisfaction ainsi que le plaisir résident dans la volonté d'entretenir, de développer et de planifier tous les travaux liés à l'infrastructure. La plus grande partie du travail s'effectuant dans les coulisses il n'est bien souvent pas apprécié à sa juste valeur. Je profite de remercier tous les clubs, les communes et les associations qui œuvrent pour le développement de l'infrastructure.

En ce qui concerne les terrains de jeu, l'enquête concernant les distances de sécurité de tous les terrains de Suisse a été poursuivie. A la fin de l'été toutes les distances de sécurité de tous les terrains de jeu de l'AFBJ ont pu être transmises à l'ASF. Un grand merci à tous les responsables des clubs.

Les essais pratiques sur les terrains de jeu synthétique effectués tous les quatre ans sont maintenant établis. Les clubs et les communes savent suffisamment à l'avance que le délai pour le test pratique approche ce qui permet de planifier les moyens et d'organiser les essais sur le terrain en temps opportun. J'adresse une grand merci pour l'aide apportée.

Vers la fin de l'année les nouvelles «Directives pour la construction des terrains de football, édition 2017» ont été publiées. Elles sont disponibles sur le site de l'ASF, elles contiennent principalement des précisions en ce qui concerne les dimensions des terrains de jeu ne possédant pas les dimensions minimales réglementaires. Pour des questions éventuelles, la CTJ se tient volontiers à disposition.

Les contrôles périodiques des installations d'éclairage sont effectués selon le calendrier. En 2018, presque uniquement des installations d'éclairage artificiel LED ont été mises en service. Les éclairages artificiels avec projecteurs traditionnels présentent malheureusement des insuffisances lors des contrôles périodiques. Ceci n'est pas toujours dû à l'âge de l'installation mais bien plus au manque d'entretien. Avec le temps, les projecteurs se salissent et s'affaissent ce qui entraîne un éclairage irrégulier et mauvais.

Je remercie mes camarades de la Commission des terrains de jeu, Ernest, Role et Role ainsi que Christoph pour leur engagement. Grâce à leur inlassable travail ils garantissent le fonctionnement de la Commission.

Patrick Remund,
Responsable Commission des terrains de jeu


adidas
TELSTAR

Rapport du Directeur technique

AFBJ – Aujourd'hui pour demain

Ce slogan n'est pas uniquement le nom d'un projet actuel pour soutenir les entraîneurs sur tout le territoire de l'AFBJ, mais il contient bien plus que cela. Il exige de notre part de choisir nos activités de manière prévisionnelle et ciblée. Il nous permet d'étudier les processus, les procédures et les modèles de comportement actuels en vue d'élaborer et de mettre en pratique des mesures d'aide au développement. En même temps, ce slogan nous rappelle que tout ce que nous entreprenons a des répercussions sur l'avenir. Concrètement cela signifie : quiconque n'est pas prêt à effectuer un pas en avant, ne se rapprochera jamais de son objectif. Se séparer de pratiques avérées n'est pas une chose simple, nous restons volontiers dans notre zone de confort car nous nous sentons bien et en sécurité. D'autre part, nous savons très bien que des modifications mûrement réfléchies sont nécessaires pour être en mesure de progresser ensemble.

Comme toutes les années, des changements ont également eu lieu au sein de de l'Association régionale Berne-Jura au cours de l'année footballistique 2018. Différents projets ont été menés à bien et sont déjà bien établis d'autres sont encore en plein développement. Je débute avec les changements accomplis.

Mutation de personnel

Entraîneur régional

Chaque association régionale dispose d'un entraîneur régional qui agit comme personne de liaison entre l'AFBJ, la sous-association et les clubs en vue de la mise en pratique de la philosophie de l'AFBJ. Outre le contact étroit avec les clubs de sa propre sous-association, la collaboration lors de la sélection des joueurs pour la sélection régionale FE 13 et le dépistage précoce, ainsi que l'encouragement de talents potentiels au niveau des juniors E, l'entraîneur régional peut même dans le cas idéal jeter un pont avec le club leader de la région respective. En 2018, les cahiers des charges et les contrats des entraîneurs régionaux ont été adaptés aux domaines d'activités actuels. Au fil du temps, l'équipe des entraîneurs régionaux a aussi subi des changements, désormais Marc Blaser et Luca Gigandet font également partie du groupe. Alors que Marc Blaser est engagé comme entraîneur régional auprès de la sous-association FVBO, Luca Gigandet occupe cette fonction au sein de l'AJF. Je profite de cette occasion pour remercier très chaleureusement Roland Jegerlehner et Alexandre Rausis pour leur engagement au titre d'entraîneurs régionaux ! Actuellement l'équipe des entraîneurs régionaux se présente comme suit :

Sous-association SEFV	Ruedi Moser
Sous-association OEFV	Martin Brügger
Sous-association MFV	Pascal Furgler
Sous-association FVBO	Marc Blaser
Sous-association AJF	Luca Gigandet

Direction technique du football féminin

Au sein du ressort Football féminin il y a également une mutation de personnel. En effet, Christa Meyer, la responsable technique du football féminin a démissionné de sa fonction à la fin 2017 après plusieurs années d'activités. Un successeur a été trouvé en la personne de Rolf Kirchhofer, un connaisseur du football féminin au sein de l'AFBJ, il fait preuve de beaucoup d'engagement et de ferveur dans l'accomplissement de cette tâche importante. Au nom de l'AFBJ, je remercie Christa Meyer pour son engagement inlassable pour le football féminin ainsi que de son approche toujours constructive et axée sur les objectifs, ceci avec toutes les parties concernées.

Comme déjà évoqué précédemment, différents processus sont encore en cours d'élaboration, ci-après un aperçu :

Football féminin

En 2018, l'ASF a lancé de nouvelles catégories dans le football féminin. Les catégories des juniores filles C-, B et A ont été supprimées; elles ont été remplacées par les catégories FF-15 et FF-19. Grâce à cette adaptation, l'ASF espère ainsi mettre en place une structure d'encouragement continue dans le football féminin. Pour la saison 2018/2019, l'AFBJ a décidé de délivrer des autorisations particulières aux

« Le changement n'intervient pas si nous attendons que d'autres personnes agissent, ou si nous espérons des temps meilleurs ! Nous sommes les personnes que nous attendons. Nous sommes le changement que nous cherchons ! »

Patrick Bruggmann

clubs en vue de les soutenir le mieux possible pour respecter l'application des nouvelles limites d'âge prévues par l'ASF. Le ressort du football féminin est persuadé que cette modification sera un succès à moyen et long terme, tout en étant conscient que le chemin à parcourir est semé d'embûches. Nous adressons des remerciements particuliers à tous les clubs de l'AFBJ participant au football féminin pour leur inlassable engagement dans le cadre de la restructuration des catégories de juniore filles.

Football des enfants
L'Association Suisse de Football est en train de revoir le système des compétitions du football des enfants. A cet égard, l'AFBJ et en particulier le Mittelländische Fussballverband MFV se sont mis à disposition au titre de région pilote. Le projet «Play more football» - d'abord le jeu 4 contre 4 avec un but de chaque côté, ensuite le jeu 7 contre 7 sur des buts de juniors E – a été lancé avec 16 équipes au sein du MFV, il a déjà étendu à d'autres degrés de jeu. Les commentaires des clubs pilotes, des entraîneurs, des parents et naturellement des enfants sont très positifs. Toutes les informations relatives au projet «Play more football» peuvent être consultées au lien :
https://www.football.ch/SFV/Kinder-und-Schulfussball/play-more-football/Projekt.aspx

Si nous ne voulons pas resserrer trop rapidement le pool des talents potentiels, nous serons contraints de modifier notre manière de penser dans le football des enfants. Nous devons nous débarrasser de l'idée que les compétitions dans le football des enfants sont la source du succès, et devons bien plus les considérer comme des moteurs pour le développement des talents. L'idée de promouvoir individuellement chaque enfant doit se situer au-dessus du succès de l'équipe. Malheureusement, les appels lancés aux entraîneurs du football des enfants quant aux mesures comportementales s'essoufflent beaucoup trop rapidement depuis de nombreuses années. Si nous désirons vraiment nous développer au niveau du football des enfants, il s'agit de disposer d'un système de compétition qui encourage plus largement le développement de talents potentiels ! C'est exactement à ce niveau qu'intervient le projet «Play more football» de l'Association Suisse de Football : davantage de temps de jeu pour tous les enfants, tous les enfants apprennent de nouvelles situations de jeu (défendre/attaquer), sentiment de satisfaction accru pour chaque enfant !

Lors des contacts directs avec les entraîneurs de l'AFBJ, que ce soit à l'occasion des cours d'entraîneurs et des cours de perfectionnement ainsi que lors des rencontres dans le cadre du projet «AFBJ – Aujourd'hui pour demain» je suis toujours très impressionné par l'énorme engagement de tous les intéressés. L'enthousiasme pour le football et perceptible, même palpable. Ceci est très positif pour les années à venir. Je suis persuadé qu'ensemble nous pouvons développer le football au sein de l'AFBJ si nous faisons preuve de la patience nécessaire, si nous sommes ouverts à des nouveautés et si nous avons le courage de quitter notre zone de confort. Une certitude – il ne sert à rien d'attendre des changements, nous sommes les animateurs, nous sommes les instigateurs du renouvellement que nous recherchons !

Je remercie tous les entraîneurs, les fonctionnaires, les parents, les joueuses et les joueurs de l'AFBJ pour le temps investi et la ferveur démontrée pour le football et je me réjouis à l'idée des nombreux contacts personnels en 2019.

Patrick Bruggmann,
Directeur Technique

Commission des arbitres

«Aujourd'hui, les arbitres assistant le long de la ligne ont également sifflé de manière tout à fait honorable». Cette constatation, qui n'est bien sûr pas à interpréter au premier degré, émane de l'ancien reporter de football allemand Wilfried Mohren. A partir de la saison 2019/2020 elle va prendre toute son importance en Suisse Super League. En effet, à partir de l'été 2019 dans la catégorie de jeu supérieure de notre pays, l'arbitre sur le terrain, les deux arbitres-assistants le long de la ligne ainsi qu'un quatrième officiel ne seront plus les seuls à veiller au respect des règles, mais en arrière-plan, deux experts suivront attentivement le déroulement des matchs et interviendront en cas de nécessité. L'utilisation de l'Assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) et d'un arbitre-assistant (AVAR) par match, doivent permettre de rendre le football encore plus juste. Depuis l'automne dernier, les préparatifs pour ce projet s'intensifient et les arbitres sont préparés de manière approfondie à leurs nouvelles tâches. Cette nouveauté n'est pas saluée uniquement par le football, mais également par les arbitres qui évoluent au sommet de l'échelle. Le football deviendra plus juste et cela permettra également aux arbitres de se soustraire aux critiques massives en cas d'une décision fautive qui peut être corrigée après coup. Cependant comme le démontre la pratique dans d'autres compétitions, (par exemple lors de la CM en Russie ou en Bundesliga allemande), toutes les décisions ne seront pas toujours correctes malgré VAR. Il s'agit de tenir compte que certaines fautes en football (je pense ici par exemple à une faute de main) ne sont pas toujours clairement juste ou clairement fausse. Cette marge de manœuvre subsistera. En plus, la FIFA prévoit exactement les cas ou VAR peut être appliqué et à quelle occasion cela n'entre pas en ligne en ligne de compte. A l'avenir, pour les matchs de Super League il est probable que la discussion tourne plus au tour des décisions prises avec VAR que des prestations des arbitres, et dans certaines situations pour qu'elles raisons il n'est pas intervenu.

Dans les ligues inférieures nous devrons continuer à vivre avec de «mauvaises» décisions de nos arbitres. Avec tous les avantages et inconvénients ! Cela est certainement fâcheux pour une équipe que dans l'une ou l'autre situation un match soit perdu pour cela. Mais il est trop simple dans le cas d'une mauvaise prestation d'une équipe qui a entraîné une défaite d'attribuer simplement la faute à l'arbitre ou au trio arbitral !

A la fin de l'année 2018, 615 arbitres étaient annoncés auprès de l'AFBJ. Ainsi la tendance à la baisse constatée au cours de l'année précédente en ce qui concerne le nombre d'arbitres s'est poursuivie. Ces deux dernières années nous avons remarqué que le nombre de participants au cours de base pour les arbitres a nettement diminué. Alors qu'au cours des années 2014 et 2015 nous avons pu breveter 90 nouveaux arbitres par année, ce nombre est tombé à environ 65 pour 2017 et 2018. Nous attribuons ce développement au fait que le boom déclenché par le nouveau Règlement relatif à l'obligation d'annonce des arbitres par les clubs est passé. Actuellement, nous sommes encore en mesure d'assurer le déroulement des matchs, cependant à long terme et si la tendance à la baisse se poursuit cela deviendra toujours plus difficile. Pour nous, le week-end de Pentecôte 2019 constituera une épreuve de force, en effet se dérouleront en même temps les derniers tours du championnat en 2e ligue régionale, ainsi que les matchs retours des matchs de barrage de 3e ligue. Tous les matchs se disputant avec des trios d'arbitres nous ne savons pas si nous serons en mesure de fournir suffisamment d'arbitres.

Pour la première fois depuis l'introduction du Règlement relatif à l'obligation d'annonce des arbitres pour les clubs nous n'avons pas dû exclure d'équipes de club en prévision de la saison 2018/2019. Ceci constitue une excellente nouvelle. Par contre, nous avons malheureusement dû intervenir auprès de six clubs au début du mois d'octobre 2018 en prévision de la saison 2018/2019 (soit en été 2019) qui sont placés face à la situation de la suppression d'une équipe. Ces clubs sont maintenant appelés à recruter de nouveaux arbitres jusqu'au mois de mars 2019 afin qu'ils puissent participer au cours de base.

La Commission des arbitres constate avec regret que l'année dernière les cas d'absences non excusées d'arbitres convoqués ordinairement pour diriger une partie se sont multipliés. Ces situations sont très fâcheuses pour les équipes et les clubs concernés. Dans ces cas nous donnons une très mauvaise image des arbitres ! Grâce au dévouement inconditionnel des personnes assurant le service de piquet il a été possible d'assurer in-extremis un remplacement et la majorité des matchs a malgré pu être disputée. Ces faits démontrent une fois de plus que nous devons toujours d'avantage nous engager pour assurer la qualité et la crédibilité de nos arbitres. A cette occasion il me tient à cœur de souligner que nous sommes responsables de toutes les affaires de l'arbitrage au sein de l'AFBJ, aussi bien de la formation que de la formation continue des arbitres et qu'en fin de compte nous devons travailler avec les personnes que les clubs nous annoncent. Par conséquent, je lance un appel aux clubs pour que lors de nouvelles inscriptions ils ne choisissent que des personnes qui désirent et qui sont en mesure d'assurer valablement la fonction d'arbitre. Dans le cas contraire nous sommes placés face à l'effet boomerang pour les clubs, à savoir pas d'arbitre pour le match !

Reto Rutschi,
Responsable de la Commission des arbitres



«Merci beaucoup !»

J'adresse un remerciement à tous les arbitres qui semaine après semaine donnent consciencieusement le meilleur d'eux-mêmes pour le football ainsi qu'à tous les instructeurs et coaches qui grâce à leurs connaissances et leur engagement assurent la formation et la formation continue. Je tiens également à remercier tous mes collègues de la Commission des arbitres et les membres des différents ressorts affiliés ainsi qu'aux collaborateurs assurant l'administration des arbitres au secrétariat.

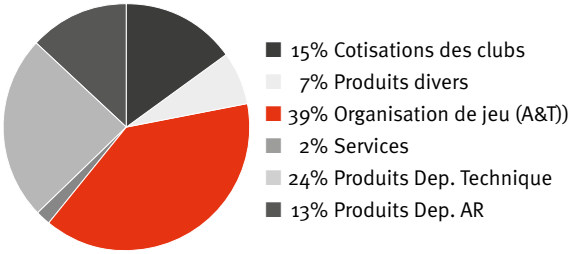
Reto Rutschi, Chef Département Arbitres

Rapport financier

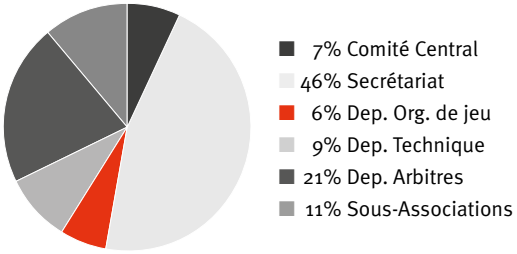
Aperçu du bouclement 2018

	Bouclement au 31.12.2018	Bouclement au 31.12.2017	Budget 2019
Total recettes (en CHF)	1'676'027.50	1'719'079.90	1'738'100.00
Total dépenses (en CHF)	1'674'053.70	1'694'135.20	1'739'200.00
Résultat (en CHF)	1'973.80	24'944.70	- 1'100.00

Produits 2018



Charges 2018



Pour l'année associative 2018, nous pouvons présenter un bénéfice effectif de Fr. 1973.80 alors que le budget prévoyait un bénéfice de Fr. 2'600.–. La nouvelle organisation de la comptabilité est pour ainsi dire terminée et la comparaison avec l'année précédente et le budget peuvent être évalués selon le nouveau plan comptable.

Commentaires concernant les recettes
Les explications suivantes se rapportent aux groupes imprimés en gras, ceci doit vous permettre de retrouver les chiffres et de les comparer.

1. Contributions de base
Les contributions de base s'élèvent à Fr. 249'900.– soit environ Fr. 3'900.– de plus que le montant prévu au budget, elles sont pratiquement identiques à celles de l'année précédente. Les contributions des équipes ont légèrement diminué alors que celles des joueurs ont augmenté d'environ Fr. 1'300.–.

2. Subventions
Les contributions de l'ASF et de la Ligue Amateur s'élèvent à Fr. 116'595.–, elles sont inférieures de Fr. 9'400.– par rapport au budget. Le montant de l'ASF prévu pour Footeco à hauteur de Fr. 6'000.– a été transmis directement, comme pour 2017, à l'organisation de soutien du Seeland (FE12 + FE13) et comptabilisé sans incidence sur le résultat.

3. Prestations de service
Dans le domaine des recettes provenant des insertions, de la publicité, et le sponsoring, le montant de Fr. 13'200.– est supérieur de Fr. 1'300.– à celui prévu au budget. Les premières mesures en vue d'obtenir des recettes supérieures dans le domaine du marketing ont pu être mises en pratique. Les recettes provenant de la vente d'articles de l'AFBJ et autres prestations de service correspondent au budget.

4. Autres produits
Le montant de Fr. 8'800.– est supérieur de Fr. 4'800.– a celui prévu au budget, il résulte avant tout de diverses corrections des débiteurs.

5. Pertes sur débiteurs
Les revendications envers le FC Ilirida, FK Srbija et FC Medsport ont été dé-comptabilisées comme pertes sur débiteurs. Le montant de la provision sur le ducroire a pu être abaissé à Fr. 6'500.–.

6. Département des arbitres
Les recettes sont supérieures de Fr. 30'600.– par rapport au budget. Les recettes provenant des amendes prononcées contre les arbitres sont supérieures de Fr. 1'000.– par rapport au budget. Les recettes provenant des clubs lorsque le nombre d'arbitres est insuffisant a augmenté de Fr. 8'400.– par apport à l'année précédente, il est inférieur de Fr. 1'000.– au montant prévu au budget. Les produits du fonds du sport pour les cours d'arbitres à hauteur de Fr. 45'500.– sont supérieurs de près de Fr. 10'500.– par rapport au budget, étant donné que la contribution par participant a été augmentée de Fr. 5.– à Fr. 10.–. La contribution pour la formation des ARB versée par l'ASF est supérieure de près de Fr. 4'200.– par rapport au montant prévu au budget. Le produit des inspections auprès de l'AJF s'élève à Fr. 14'400.–, le montant prévu au budget était Fr. 5'000.–.

7. Département technique
Les recettes dépassent de près de Fr. 5'200.– le montant prévu au budget. Le montant du remboursement de l'ASF et de la LA s'élève à Fr. 17'620.–, il est inférieur de Fr. 2'000.– au montant prévu au budget. Le remboursement relatif à la CS-Cup est supérieur de Fr. 3'500.– au montant prévu au budget. Le montant des contributions pour les cours versées par les participants est inférieur de Fr. 10'300.– par rapport à l'année précédente et de Fr. 10'100.– par rapport au budget. Au total, les subventions provenant du fonds du sport, de l'OFSPO et de J+S sont supérieures de Fr. 9'100.– par rapport au montant du budget, mais elles sont inférieures de Fr. 14'200.– par rapport à l'année précédente. Dissolutions de réserves du football d'élite des juniors à hauteur de Fr. 5'000.–.

8. Département de jeu
Les recettes sont inférieures de Fr. 66'500.– par rapport au montant prévu au budget. Le produit provenant des amendes pour les compétitions est inférieur de Fr. 53'200.– par rapport au budget et inférieur de près de Fr. 54'100.– par rapport à l'année précédente. Les produits des frais de traitement sont inférieurs de Fr. 11'300.– par rapport à l'année précédente et de près de Fr. 18'700.–par rapport au budget. Les produits provenant du traitement des contrôles des diplômes des entraîneurs sont supérieurs de Fr. 5'080.–. Dissolution de réserves du projet Futsal d'un montant à hauteur de Fr. 970.–.

Commentaires concernant les dépenses

9. Comité
Les dépenses pour le Comité s'élèvent à Fr. 109'600.–, elles sont supérieures de Fr. 7'600.– au montant budgété, elles sont toutefois inférieures de Fr. 3'700.– à celles de l'année précédente. Les coûts relatifs aux deux Assemblées des délégués sont supérieurs de Fr. 700.– au montant prévu au budget. Les dépenses pour les manifestations sont inférieures de Fr. 3'200.– au montant inscrit au budget. Le budget pour la conférence des présidents de la LA a été dépassé de Fr. 1'300.–. Les frais et les indemnités à hauteur de Fr. 38'100.– sont inférieurs de Fr. 8'300.– par rapport à l'exercice précédent, le montant est cependant supérieur de Fr. 3'100.– par rapport au montant budgété. Comme pour l'année précédente, les frais et les indemnités ont été décomptés selon les dépenses effectives et non plus avec des forfaits de fonction. L'indemnité versée à l'ASF pour le poste TI ainsi que le soutien aux clubs assuré par Benjamin Egli s'élève à Fr. 10'000.– montant identique à celui pour 2017. Le budget a été dépassé de Fr. 8'000.–.

10. Département des arbitres
Les dépenses de Fr. 344'753.64 sont supérieures de Fr. 23'800.– par rapport à 2017 et de Fr. 7'700.– par rapport au montant prévu au budget. Pour la première, fois un montant de près de Fr. 70'500.– a dû être payé aux clubs pour des arbitres surnuméraires. Le budget prévoyait un montant de Fr. 65'000.–. En 2018, le montant payé a pour la première fois dépassé celui les recettes provenant des montants payés par les clubs pour les arbitres manquants, ce montant s'élève à Fr. 6'500.–. Le montant prévu au budget est dépassé de Fr. 4'800.– dans le domaine des talents et pour un montant de Fr. 2'200.– pour le coaching. Les dépenses pour le ressort des cours à hauteur de Fr. 120'400.– sont supérieures de Fr. 500.– par rapport à l'année précédente.

11. Département technique
Les dépenses pour la Commission du football de base s'élèvent à Fr. 6'910.45 et sont pratiquement identiques à celles de l'année précédente, elles sont inférieures de Fr. 800.– au montant prévu au budget.

Rapport financier

Les dépenses pour les sélections se sont élevées à Fr. 89'781.95, soit un montant inférieur de près de Fr. 2'000.– par rapport à l'année précédente. Les dépenses budgétisées pour les salaires et les frais pour les entraîneurs régionaux à hauteur de Fr. 54'469.– sont inférieurs de près de Fr.5'500.– au montant prévu au budget.

Les dépenses pour la Commission football féminin s'élèvent à Fr. 6'768.40 et sont inférieures de près de Fr. 8'200.– par rapport à l'année précédente et de Fr. 2'200.– par rapport au budget.

Dans le domaine de la formation des entraîneurs, le montant effectif de Fr. 45'234.– est inférieur de Fr. 6'300.– à celui prévu au budget. Les dépenses comme les recettes dépendent du nombre de participants ainsi que de l'offre des cours.

12. Département de jeu

En ce qui concerne le Département de jeu, les coûts de Fr. 108'172.– sont inférieurs de près de 6,6 % par rapport au budget. Pour la Commission de jeu les dépenses se sont élevées à Fr. 61'725.– soit un montant supérieur de Fr.3'300.– à celui pour l'année précédente. Pour la Commission disciplinaire les indemnités et les frais font l'objet d'un décompte effectif, ils s'élèvent à Fr. 6'500.– et sont inférieurs de près de Fr. 1'500.– par rapport au montant budgétisé. Les dépenses de la Commission des terrains de jeu s'élèvent à Fr. 871..– et ils sont inférieurs de Fr. 3'100.– au montant prévu au budget. Les dépenses dans le domaine du football scolaire / CS-Cup s'élèvent au total à près de Fr. 37'500.– et sont inférieures de Fr. 500.– au montant prévu au budget.

13. Sous-associations

En 2018, au total près de Fr. 181'273.– ont été versés au titre d'aide au fonctionnement et de contributions aux antennes régionales. Ce montant est inférieur de Fr. 2'700.– par rapport au montant prévu au budget. La contribution du fonds du sport aux antennes régionales est déterminée selon le nombre d'entraînement organisés.

14. Secrétariat

Les charges salariales sont supérieures de près de Fr. 24'000.– par rapport à l'année précédente. Ce montant est supérieur de Fr. 15'000.– par rapport au montant prévu au budget.

Les charges sociales sont supérieures de Fr. 9'000.– par rapport à l'année précédente, elles sont inférieures de Fr. 7'400.– au montant prévu au budget. Les coûts pour la prévoyance professionnelle de deux collaborateurs ayant atteint l'âge de 25 ans ont augmenté en conséquence.

Le montant des frais de location de l'ordre de Fr. 72'750.– correspond au budget qui prévoit un montant de Fr. 73'000.–.

Les coûts pour l'acquisition de mobilier et d'installations de l'ordre de Fr. 2'163.30 et de machines de bureau de l'ordre de Fr. 1'227.46 est au total inférieur de Fr. 2'600.– au montant prévu au budget.

Les coûts pour les véhicules de fonction de l'administrateur et du responsable technique s'élèvent après déductions de la part privée à Fr. 17'215.85 (année précédente
Fr. 17'278.90), ils sont inférieurs de Fr. 7'800.– par rapport au budget.

Les dépenses administratives et celles liées à l'informatique s'élèvent à Fr. 81'691.–, elles sont une fois encore inférieures de 5,1 % par rapport à l'année précédente, mais elles sont supérieures de Fr. 1'700.– au montant prévu au budget. Dans le domaine du matériel de bureau et des imprimés ainsi que de la littérature spécialisée et des magazines le budget a pu être respecté. Par rapport à l'année précédente, les charges pour l'utilisation du téléphone, Internet et des licences se sont élevés à Fr. 31'287.41 soit + 22,5 % par rapport au budget. Le montant contient des droits de licence uniques. Les frais de port et d'envois s'élèvent à près de Fr. 10'100.–, soit un montant inférieur de Fr 1'900.– à celui prévu au budget. Suite à la dissolution de réserves pour des traductions, les charges effectives s'élèvent à Fr. 3'957.50, le budget prévoyait un montant de Fr. 5'000.–. Le montant des dépenses de conseil de l'entreprise AR-Solutions en la personne de Beat von Allmen a pu être réduit à un minimum. Pour les conseils concernant le classement de documents électroniques un montant de Fr. 2'500.– a été pris en compte. Les dépenses sont inférieures de Fr. 6'500.– par rapport au montant prévu au budget.

Les coûts de publicité s'élèvent à Fr. 14'969.35, ils sont inférieurs de 40,1% par rapport au montant de Fr. 25'000.– prévu au budget.

Les dépenses pour des imprimés publicitaires s'élèvent à Fr. 7'000.–, elles sont identiques à celles de l'année précédente, elles sont inférieures de Fr. 3'000.– par rapport au montant prévu au budget. Un montant de Fr. 6'000.– était prévu au budget pour des événements marketing, les coûts effectifs se sont élevés à Fr. 5'900.–.

Compte tenu des pertes facturables d'années précédentes, seul l'impôt sur le capital à hauteur de Fr. 600.– est dû. Le budget prévoyait un montant de Fr. 500.–.

Commentaires concernant le bilan

Actifs

Actifs circulants
Les actifs circulants se montent à Fr. 637'510.97 et sont inférieurs de près de Fr. 23'500.– ou de 3,6 % par rapport à l'année précédente.

Le jour limite, les liquidités s'élèvent à Fr. 393'781.77, elles sont inférieures de près de Fr. 24'900.– respectivement de 5,9 % à celles de l'année précédente. Le capital se trouve sur deux comptes bancaires auprès de banques régionales et de Postfinance.

Les créances d'élèvent à Fr. 67'341.– elles ont diminué de près de Fr. 2'900.– respectivement de 4,2 % par rapport à l'année précédente. La provision pour des pertes sur débiteurs éventuelles (ducroire) a pu être diminuée de Fr. 6'500.–. Les exigences vis-à-vis du FC Etoile, FC Besa Biel et FC Makedonija sont considérées comme très compromises. Les redevances de ces trois clubs s'élèvent à Fr. 7'930.–. Sur les avoirs restants, un ducroire de 5 % a été formé.

L'avoir du compte courant Ligue Amateur s'élève à Fr. 9'035.20 conformément à l'extrait de compte de la Ligue Amateur.

Les actifs de régulation s'élèvent à Fr. 178'352.–, par rapport à l'exercice précédent ils ont diminué de Fr. 2'235.35. En fait, il s'agit de Fr 115'961.– provenant du Fonds du sport lequel n'a été payé que vers la fin du mois de janvier 2019. De plus, au mois de janvier l'OFSPO et l'ASF ont effectué d'autres versements 2018 à hauteur de Fr. 30'523.–. La valeur des maillots pour les arbitres Mini qui se trouvaient encore en réserve à la fin de l'année s'élevait à Fr. 14'500.–, coûts qui ont été reportés sur le nouvel exercice.

Actifs immobilisés
Les actifs immobilisés sont inchangés à Fr. 4.–. Les placements financiers se composent d'une part sociale auprès de la «Genossenschaft Raum für Sport».

Passifs

Fonds étrangers à court terme
Le montant des fonds étrangers à court terme a diminué de Fr. 19'000.– ou de 10,1 % par rapport à l'année précédente.

Les dettes à court terme sont supérieures de près de Fr. 10'600.– par rapport à l'année précédente. Elles contiennent entre autres la contribution Footeco de l'ASF, montant qui a été transmis à l'antenne Seeland et comptabilisée sans incidence.

Les autres dettes à court terme contiennent les positions pour les cautions à hauteur de Fr. 3'000.– pour le contrôle des diplômes d'entraîneurs d'une part, et d'autre part Fr. 1'525.– pour les oppositions.

Les comptes de régulation passifs se montent à Fr. 105'328.77, soit un montant inférieur de Fr. 27'400.– ou 20,6 % par rapport à l'année précédente. Les contributions de près de Fr. 55'000.– versées aux antennes régionales n'ont été payées qu'au cours du nouvel exercice, ceci suite au nouveau versement en deux tranches par le Fonds su sport.

Fonds étranger à long terme
Comparativement à 2017, les fonds étrangers à long terme ont diminué de près de Fr. 4'500.–. Les réserves constituées pour le TEI et la conférence des présidents de la Ligue Amateur ont été augmentées comme les années précédentes de Fr. 5'000.– et Fr. 1'500.–. Des réserves ont été dissoutes dans le domaine de la traduction et des juniors du football d'élite à hauteur de Fr. 5'000.– pour chaque domaine et de Fr. 970.– pour le projet Futsal.

Les finances d'admission s'élèvent à Fr. 35'000.–. En 2018, le FC Schnottwil-Limpachtal a été admis comme nouveau club au sien de l'AFBJ. Les clubs FC Olimpica 84 et FC Ilirida ont été dissous.

Fonds propres
Les fonds propres de Fr. 362'523.44 ont augmenté à Fr. 364'497.24 après le report du gain de l'exercice, à savoir Fr. 1'973.80. La fortune de l'Association s'élève à 57,2 % de la somme du bilan.

Pour terminer
J'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à ce résultat positif, malgré l'écart massif entrer les recettes budgétisées et les recettes réelles dans le domaine des amendes. Nous allons suivre de manière attentive le développement des recettes dans tous les domaines, car il ne sera certainement pas possible de compenser sur plusieurs années de telles pertes uniquement par des économies. Au plus tard au mois de novembre 2019, nous saurons si le Fairplay qui constitue un aspect positif du point de vue sportif, continuera à avoir des incidences négatives pour les finances de l'association ou si nous devrons envisager des modifications dans le domaine des contributions des membres ou s'il est possible de générer des recettes supplémentaires dans d'autres domaines.

Eliane Spalinger
Responsable des finances

Bilan / Compte de résultat 2018

Actifs	par 31.12.2018	par 31.12.2017
Actifs circulants		
Liquidités	393'781.77	418'645.84
Créances	56'341.00	52'758.95
Autres créances à court terme	9'035.20	9'009.95
Actifs de régularisation	178'352.00	180'587.35
Total actifs circulants	637'510.97	661'003.09
Immobilisations corporelles	4.00	4.00
Total actifs	**637'514.97**	**661'007.09**

Passifs	par 31.12.2018	par 31.12.2017
Fond étrangers à court terme		
Dettes à court terme résultant de livraisons et de prestations	59'248.96	48'649.60
Autres dettes à court terme	4'525.00	6'730.00
Passifs de régularisation	105'328.77	132'719.05
Total Fonds étrangers à court terme	**169'102.73**	**188'098.65**
Fonds étrangers à long terme		
Autres fonds étrangers à long terme	35'000.00	37'000.00
Provisions	68'915.00	73'385.00
Total Fonds étrangers à long terme	103'915.00	110'385.00
Total fonds propres	362'523.44	**337'578.74**
Bénéfice du bilan	1'973.80	24'944.70
Total Passifs	**637'514.97**	**661'007.09**

Produits de l'association	par 31.12.2018	par 31.12.2017	Budget 2018
Secrétariat			
Contributions de base	249'898.00	249'549.00	246'000.00
Subventions	116'595.00	116'550.00	126'000.00
Prestations de service	16'353.00	8'050.00	15'000.00
Autres produits	8'810.00	15'267.90	4'000.00
Baisse de productivité	-2 447.00	-6'658.00	0.00
Total secrétariat	**389'209.00**	**382'758.90**	**391'000.00**
Département arbitres			
Taxes et amendes	85'030.00	82'700.00	85'000.00
Contributions et subventions	143'611.50	114'646.10	113'000.00
Total Département arbitres	**228'641.50**	**197'346.10**	**198'000.00**
Département technique			
Contributions / Remboursements	93'087.50	98'761.50	97'000.00
Subventions	315'609.50	329'834.40	306'500.00
Total Département technique	**408'697.00**	**428'595.90**	**403'500.00**
Département de jeu			
Produits d'exploitation Département de jeu	**649'480.00**	**710'379.00**	**716'000.00**
Total Département de jeu	649'480.00	710'379.00	716'000.00
Total Produits de l'associations	**1'676'027.50**	**1'719'079.90**	**1'708'500.00**

Charges de l'associtation	par 31.12.2018	par 31.12.2017	Budget 2018
Comité Central	**94'158.65**	**97'556.30**	**90'500.00**
Commission de recours	0.00	0.00	1'000.00
CVAF	3'408.30	5'118.00	6'500.00
Administration	12'087.00	10'655.90	4'000.00
Total Comité Central	**109'653.95**	**113'330.20**	**102'000.00**
Département arbitres			
Chrages en général AR	77'423.14	71'750.00	76'500.00
Talents	24'307.70	20'380.45	19'500.00
Ressort AR Convoctation	29'949.25	27'148.75	25'000.00
Instructeurs & Inspecteurs	81'200.00	68'020.00	79'000.00
Ressort Formation	120'354.90	119'879.40	124'000.00
Ressort AR Français	4'532.00	5'583.90	5'000.00
Administration	6'986.65	8'214.45	8'000.00
Total Département arbitres	**344'753.6**	**320'976.95**	**337'000.00**
Département technique			
Football de base	6'910.45	6'195.90	7'700.00
Seléctions	89'781.95	91'755.75	99'000.00
Football féminin	6'768.40	14'974.55	9'000.00
Formation entraineurs	45'234.50	49'776.05	51'500.00
Administration	630.00	2'554.95	2'000.00
Total Département technique	**149'325.30**	**165'257.20**	**169'200.00**
Département de jeu			
Commission Competition de jeu	61'725.95	58'382.60	64'000.00
Commission disciplinaire	6'541.35	9'425.40	8'000.00
Commission terrains de jeu	871.00	3'428.10	4'000.00
Futsal	1'158.00	0.00	1'000.00
Football scolaire	37'455.80	36'509.60	38'000.00
Administration	420.00	95.00	800.00
Total Département de jeu	**108'172.10**	**107'840.70**	**115'800.00**
Sous-associations			
Total Sous-associations	181'273.70	241'619.10	184'000.00
Total Charges association	**893'178.69**	**949'024.15**	**908'000.00**
Personnel			
Charges salarial	494'056.05	469'969.90	479'000.00
Charges assurances sociales	76'593.70	67'506.25	84'000.00
Autres Charges personnel	18'183.55	16'846.40	21'300.00
Total Charges personnel	**588'833.30**	**554'322.55**	**584'300.00**
Autres chrages secrétariat			
Loyer	72'751.15	73'735.15	73'000.00
Maintenance et immobilisations corporelles	3'390.76	3'261.00	6'000.00
Charges voitures	17'215.85	17'278.90	25'000.00
Assurances de choses	1'143.10	842.50	2'000.00
Charges administratives	76'691.00	81'088.15	75'000.00
Charges informatique	5'000.00	5'000.00	5'000.00
Charges publicité	12'904.05	7'017.85	22'000.00
Chrages voyages /soin de la clintèle	2'065.30	886.20	3'000.00
Autres charges d'exploitation	480.00	1'274.15	2'000.00
Charges financières	122.35	60.00	100.00
Rendement financier	-359.45	-268.25	0.00
Impôts	637.60	612.85	500.00
Total autres charges secrétariat	**192'041.71**	**190'788.50**	**213'600.00**
Bénéfice	**1'973.80**	**24'944.70**	**2'600.00**

Budget 2019

	Compte de résultat 2017	Budget 2018	Budget 2019
Contributions de base	249'549.00	246'000.00	248'000.00
Subventions	116'550.00	126'000.00	122'000.00
Prestations de service	8'050.00	15'000.00	23'000.00
Autres produits	15'267.90	4'000.00	1'000.00
Defaillance des débiteurs	-6'658.00	0.00	-2'000.00
Produits Dép. des arbitres	197'346.10	198'000.00	203'400.00
Produits Dép. technique	428'595.90	403'500.00	426'700.00
Produits Dép.	710'379.00	716'000.00	716'000.00
Produits de l'Association	**1'719'079.90**	**1'708'500.00**	**1'738'100.00**
Charges du comité	47'556.30	48'500.00	53'500.00
Charges d'admin. du comité	65'773.90	53'500.00	53'500.00
Total Charges du comité	**113'330.20**	**102'000.00**	**107'000.00**
Total Département des arbitres	**320'976.95**	**337'000.00**	**345'800.00**
Football de base	9'195.90	7'700.00	9'100.00
Sélections	91'755.75	99'000.00	88'000.00
Football Féminin	14'974.55	9'000.00	9'500.00
Formation des entraîneurs	49'776.05	51'500.00	70'500.00
Administration	2'554.95	2'000.00	2'000.00
Total Département technique	**168'257.20**	**169'200.00**	**179'100.00**
Commission de jeu	58'382.60	64'000.00	62'000.00
Commission disciplinaire	9'425.40	8'000.00	9'500.00
Commission des terrains de jeu	3'428.10	4'000.00	4'000.00
Football en salle	0.00	1'000.00	1'000.00
Football scolaire	36'509.60	38'000.00	38'000.00
Administration	95.00	800.00	800.00
Total Département de jeu	**107'840.70**	**115'800.00**	**115'300.00**
Sous-Associations	**241'619.10**	**184'000.00**	**191'500.00**
Charges ressources humaines	554'322.55	584'300.00	615'500.00
Charges de locaux	73'735.15	73'000.00	73'000.00
Entretien et réparations	3'261.00	6'000.00	5'000.00
Charges automobiles	17'278.90	25'000.00	20'000.00
Assurances de choses	842.50	2'000.00	1'500.00
Charges d'administration	84'980.25	82'000.00	60'000.00
Charges publicité	7'017.85	25'000.00	25'000.00
Charges financières	60.00	100.00	0.00
Impôts	612.85	500.00	500.00
Total Direction-secrétariat	**742'111.05**	**797'900.00**	**800'500.00**
Charges de l'Association	**1'694'135.20**	**1'705'900.00**	**1'739'200.00**
Resultat	**24'944.70**	**2'600.00**	**-1'100.00**

KULINARISCHE GLÜCKS-MOMENTE IM «ARCADIA»

Profitieren Sie von unserem Spezial-angebot zu Wochenbeginn:
Montag bis **Mittwoch** servieren wir Ihnen am Abend unser 3-Gang-Gourmetmenü zum Spezialpreis von CHF 53.– statt CHF 63.–.

www.arcadia-ittigen.ch

Talgut-Zentrum 34, 3063 Ittigen
T 031 921 60 30, reservation@arcadia-ittigen.ch



AutohausvonKänelAG



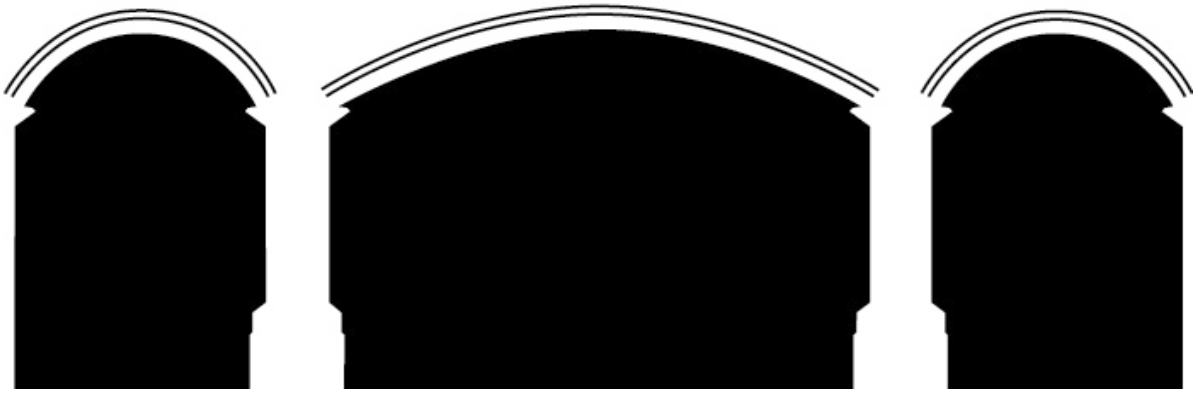
Volkswagen ŠKODA Audi SEAT Nutzfahrzeuge

Das Von Känel-Team freut sich auf Ihren Besuch!

Wir sind Ihr offizieller Partner für VW, Audi, SEAT, ŠKODA und VW Nutzfahrzeuge!

Autohaus von Känel AG | Spiezstrasse 22 | 3714 Frutigen
Tel. 033 672 20 20 | Fax 033 672 20 26 | www.autohaus-vonkaenel.ch

CAFÉ DU COMMERCE



Das Restaurant Commerce.
Ein kulinarisches Stück Berner Heimat.

Gerechtigkeitsgasse 74
Postfach 851 · 3000 Bern 8
Telefon 031 311 11 61
www.restaurantcommerce.ch

Öffnungszeiten
Montag: 17.00 – 23.00 Uhr
Dienstag bis Samstag: 10.00 – 14.30 · 17.00 – 23.00 Uhr
Sonntag geschlossen

Badertscher
Reisen und Transporte AG

offizieller Transportpartner vom FVBJ

Reisen und Transporte seit 1927



Wir sind Ihr Spezialist für:

- Individualreisen
- Firmenausflüge
- Vereinsausflüge
- Transfers
- Tagesfahrten
- Mehrtägige Fahrten
- Auslandfahrten
- Ausflüge für Schulen
- Transporte

Kontaktieren Sie uns für eine individuelle Offerte oder besuchen Sie uns auf unserer Webseite.

Aktuelle Reiseangebote:

- Ostern in der Provence (19.– 22. April)
- Urbisgut- Altenmarkt (14.– 20. Juli)
- 1. August in Müstair (31.07.– 02.08)
- Splügenpass - Comersee (27.– 29.08.)
- Herbstwoche im Südtirol (06.–11.10.)

Gruppen und Schulen:

- Asphaltminen im Val de Travers
- Umweltarena Spreitenbach
- Salzsaline Ribourg
- Europapark Rust

Wir bieten Ihnen:

- Kompetente Beratung
- Zeit- und Routenplanung
- Gut ausgebildete Fahrer
- Reiseleitung
- und vieles mehr...

www.badertscher-reisen.ch info@badertscher-reisen.ch Telefon 031 991 91 00



PROMOTIONS-ARTIKEL

Jetzt erhältlich: Individuelles Duschgel für Ihre Firma inkl. eigenem Firmenlogo.



HI-PRO ist offizieller Merchandise Partner des FC Thun Berner Oberland

Neben dem Engagement für den FC Thun Berner Oberland, produziert HI-PRO ebenfalls Merchandise Artikel für den schweizerischen Fussballverband und diverse Regionalverbände.

www.hi-pro.ch
www.fcthunshop.ch

HI-PRO

BERNER OBERLAND FC THUN 1898

Jetzt für Dich online

ruchti24.ch

Wage den Preisvergleich

Viele tausend Artikel Elektronik, Werkstatt, Haus und Garten. In Ruhe auswählen, bestellen, liefern lassen (auf Wunsch mit expert Service) oder bei uns in Frutigen abholen. Einfach praktisch!



Ihr Teamsport-Spezialist
Votre spécialiste teamsport

WSPORT

Sportgeschäft
Magasin de sport

www.wsport.ch wsport@wsport.ch 032 467 11 60

adidas PUMA CRAFT JAKO erima

Taktifol

Gut ausgerüstet in die Rückrunde



CHF 39.00

Taktifol Fussball Starter – Set beinhaltet:

- 1 Rolle Fussball (25 Blatt)
- 1 Taktifol - Tasche
- 1 Stiftset (1x rot und 1x schwarz)
- 1 Schreibblock DIN A5 (Vorderseite Karomuster, Rückseite Spielfeld)

Jetzt bestellen: **www.taktifol.com / USFT- Mitglieder erhalten 25% Rabatt!**

Ob ich mit meinen Sparzielen im Abseits stehe?

Die Antwort weiss meine Bank.

Damit Ihre Sparziele längerfristig aufgehen, begleitet Sie die Bank SLR mit Rat und Tat. Heute und auch morgen. Mit Spar- und Anlagekonten für jede Lebenssituation. Mehr unter: slr.ch

Bank SLR. Herz, Verstand, Geld.

Unser Spartipp: Säule 3a Konto.
Mehr auf: slr.ch

SLR
meine Bank

EURO-SPORTRING®
INTERNATIONALE TURNIERE



INTERNATIONALE TURNIERE

Für Jungen-, Mädchen-, Herren- und Damenmannschaften

Möchten Sie auch teilnehmen?



www.euro-sportring.com

Impressum

Éditeur :
Fussballverband Bern / Jura
Haus des Sports
Talgutzentrum 17
3063 Ittigen b. Bern

T 031 359 70 90
fvbj.afbj@football.ch

Graphique :
werbewerkstatt.ch, Bern

Images :
màd Association de football Bern / Jura

Dan Marti, Photographe sportif
Page 2, 5, 7, 11, 12, 17 et 21

©2019, Association de football Bern / Jura

Fussballverband
Association de football
Bern Jura

www.football.ch/fvbj

